Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-200096683-20251211-D0220250005610-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2025

DB.2025.056

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégués en exercice : 12	Présents : 10	Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18h00, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salle de l'Evel - Siège administratif, Zone de Kerjean, 56500 LOCMINE, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, M. Pierre GUEGAN, M. Hervé LAUDIC, M. Stéphane HAMON, Mme Jeanne LE NEDIC, M. Gérard LE ROY, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Luc GRANDIN, M. Guénaël ROBIN

Secrétaire de séance : M. Stéphane HAMON

Demande de subvention FSE 2026 - chantier d'insertion

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2022-DC-148 en date du 3 janvier 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau, pour solliciter les demandes de subventions auprès des collectivités territoriales, l'Etat ou autres structures dans le cadre des projets arrêtés par la communauté de communes ou des compétences exercées par l'établissement et conclure les conventions d'attribution y afférentes ainsi que leurs avenants éventuels,

VU l'appel à projet FSE+ 2026 concernant l'encadrement et l'accompagnement des publics en ACI, intitulé « 2026_Bretagne_CD56_Encadrement et accompagnement socio-professionnels en atelier et chantier d'insertion ACI »,

Considérant le plan de financement présenté concernant l'encadrement et l'accompagnement des publics en ACI,

DEPENSES		RECETTES		TAUX
DEPENSES de PERSONNEL				
encadrant technique et CIP	154 294,00 €	**FSE**	79 847,15 €	45,00%
		DRETS	12 330,00 €	6,95%
		DEP 56	61 717,60 €	34,78%
DEPENSES INDIRECTES (15% des dépenses de personnel)	23 144,10 €	**Autofinancement**	23 543,36 €	13,27%
Coût total de l'action	**177 438,10 €**		**177 438,10 €**	100,00%

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-200096683-20251211-D0220250005610-DE

Considérant l'intérêt de poursuivre les actions d'insertion par l'activité économique sur le territoire de Centre Morbihan Communauté, afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail,

Considérant que la demande de subvention au titre de l'appel à projet FSE+ 2026 pour les chantiers d'insertion doit être transmise pour le 5 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire DECIDE :

- **DE SOLLICITER une subvention au titre du FSE+ pour l'année 2026, pour un montant arrondi de 79 847 €,**
- **D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et la Vice-Présidente en charge de l'insertion, l'emploi, l'enfance et la jeunesse, à signer tout document se rapportant au dossier.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 10	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 19/12/2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND.